

Note de Politique Communale-2020

Introduction

Notre Note de Politique Communale présente le bilan de notre première année au pouvoir ainsi que les lignes directrices des projets du groupe, les Citoyens Bonsvillersois, pour l'année 2020.

Le travail fourni et le temps consacré à la commune ont été très importants. Un temps d'appropriation de notre nouveau rôle a été nécessaire, mais nous avons eu la volonté d'avancer avec diligence dans les multiples dossiers. C'est pourquoi, les membres du Collège sont quotidiennement présents à la commune et sur le terrain afin de s'assurer du suivi des différents projets. Notre présence aux centaines d'activités organisées cette année sur notre territoire (soupers, inaugurations, ducasses, jubilés, joggings, marches, réunions citoyennes,...) témoigne de notre volonté d'aller à la rencontre des Bonsvillersois.

Nous avons ressenti, lors de l'alternance il y a un an, certaines craintes lors de notre arrivée. Nous croyons que ce sentiment s'est doucement dissipé grâce à notre action quotidienne.

Notre arrivée nous a également permis de prendre la mesure de la complexité de la gestion d'une commune. Sur ce point, nous attirerons votre attention sur les défis liés à la gestion du personnel communal et au nécessaire réinvestissement dans les métiers de base de la commune, tels les travaux.

La présentation de notre Note de Politique Communale se base sur l'architecture de la Déclaration de Politique Communale 2018-2024 et sur le Plan Stratégique Transversal. Elle se divise donc en 11 thèmes.

1. Nous souhaitons une commune accueillante.

Sur base des échos positifs de la première réunion d'information aux nouveaux habitants, dont l'objectif visait à présenter la commune et ses associations, nous pensons avoir relevé le défi. En effet, le fascicule de bienvenue reprenant des éléments pratiques de la commune et les devoirs des citoyens semble très apprécié. En 2020, celui-ci viendra s'insérer dans une valisette « nouveaux habitants » reprenant d'autres informations (le guide de bonnes ententes rurales, la carte des producteurs locaux du GAL...). Elle sera fournie par le Service population au moment de la domiciliation. Ce fascicule sera également envoyé pour information à l'ensemble des Bonsvillersois.

Malgré l'appel inséré dans le bulletin communal, le parrainage entre nouveaux habitants et les résidents a eu peu de succès. Il faudra donc repenser la formule en 2020.

Dans notre volonté de rendre la commune accessible à toutes et tous, avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap, une première rencontre du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée s'est tenue fin 2019. Sa mission consiste à faire connaître à la commune les difficultés rencontrées au quotidien par les Bonvillersois porteurs de handicap afin que nous puissions travailler à des réponses adaptées.

Nous souhaitons également rendre la commune accessible partout, notamment en renforçant le guichet électronique qui permet de délivrer les documents des services de l'Etat Civil et de la Population. La publicité a été faite en 2019 autour des documents déjà offerts dans ce cadre, mais nous devons constater que l'utilisation de ce système reste marginale. Ainsi, dans le cadre de la refonte du site Internet en 2020 et de notre collaboration avec IMIO -qui propose un module de documents en ligne- la plupart des documents seront disponibles pour les citoyens via Internet.

2. Nous souhaitons une commune bien gouvernée.

Dans ce cadre, nous nous étions engagés à informer les citoyens et à les consulter quant à la mise en œuvre de nos politiques. Nous en avons fait notre

ADN ! Nous pensons, qu'en cette année 2019, cet aspect a été largement développé. Nous en voulons pour preuve :

- L'organisation de 15 réunions citoyennes communales sur des thèmes très variés, qui ont remportés des audiences très positives sur place ou via Facebook Live;
- L'organisation de plusieurs ateliers thématiques sur des projets précis (Lixon ou la RN567) ont permis aux citoyens concernés d'exprimer leurs opinions de manière directe et complète ;
- Le nouveau format étendu du bulletin communal propose des articles de fond qui expliquent la politique communale et met en valeur les projets en cours;
- L'arrivée de notre page Facebook donne une information plus réactive et multiplie les formes et canaux de communication (vidéos, stickers...) ;
- L'envoi systématique et ciblé de courriers d'information aux citoyens, avant tout travaux et/ou événements qui nécessitent des changements de mesure de circulation ;
- Le recours plus systématique aux organes de presse officielle avec, à la clé, de nombreux reportages sur notre belle commune. Nous avons d'ailleurs remporté les prix, décernés par les lecteurs de la Dernière Heure, de la Commune la plus sportive et de la Commune la plus connectée à l'occasion du concours « J'aime ma commune ».
- La mise en place de la nouvelle CCATM, l'intensification des réunions de la CLDR et la mise en place du Conseil consultatif de la personne handicapée.

Nous en sommes convaincus : l'ouverture à la concertation est une plus-value pour les citoyens mais avant tout pour la commune car elle permet d'ajuster les décisions communales, de les expliquer et ensuite d'agir avec pertinence et efficacité.

Nous nous étions engagés à nous concerter avec le personnel communal. Nous pensons que même si ce point doit encore progresser, le Collège a déjà rencontré et échangé avec la plupart des services (les professeurs de chaque école, les ouvriers du hangar communal, le service de cohésion sociale,...). Chaque responsable politique du Collège demande régulièrement aussi l'avis

du personnel communal sur tel ou tel thème. Cependant, le travail va s'intensifier en 2020 afin de rédiger les fiches du Plan Stratégique Transversal et par la mise en place d'un comité de direction.

Nous citons dans notre introduction les défis touchant le personnel communal. Après une année au service de la commune, nous constatons que le plus grand challenge auquel nous allons devoir faire face consistera à trouver des solutions pour la gestion du personnel communal. Les constats peuvent être durs mais doivent être connus pour les appréhender correctement et pour les transformer en opportunités : l'absence d'évaluations systématiques, l'inadaptation de certaines formations en fonction des besoins du service, l'immixtion des politiques dans la ligne hiérarchique, les conséquences de certains usages au sein du personnel statutaire sur les finances communales, la fréquence de l'absentéisme de certains agents, le manque de communication entre les services, la décrépitude de certains espaces de travail et du matériel sont autant de dysfonctionnements qu'il faudra réajuster. Certes, nous ne venons pas de rien mais le travail est gigantesque. C'est pourquoi il vous sera présenté, en 2020, un plan pour rendre notre fonction publique plus efficiente et plus épanouissante.

A côté de ces éléments, la commune a décidé de prioriser les demandes des services de renforcement des équipes. Ainsi, en 2019 et en 2020, il a été décidé de renforcer notamment :

- L'équipe autour du responsable travaux, au vu des très nombreuses tâches qui lui sont assignées. Ainsi, avec l'engagement de 3 personnes (2 administratifs et 1 bachelier industriel), nous espérons que ce service central va pouvoir réaliser les nombreux projets décidés par la majorité ;
- Le service communication, par l'engagement d'un universitaire ;
- Le service population, par l'engagement d'un mi-temps administratif ;
- Le service financier par l'engagement d'un nouveau Directeur financier commun au CPAS.

Nous nous étions engagés à entendre les idées de l'opposition et étions prêts à nous remettre en question s'il le fallait. Nous estimons que la mise en place des deux groupes de travail communaux sur les associations et sur la transition écologique, l'écoute mutuelle en Conseil communal, la rédaction fidèle des propos dans les procès-verbaux des Conseils, le retrait ou le changement de

certaines décisions sur base des remarques de l'opposition, vont dans la bonne direction. A noter qu'en 2020, un nouveau groupe de travail ouvert à l'opposition sera mis en place pour le suivi du Plan Communal de Mobilité.

Nous nous étions engagés à avoir une réactivité exemplaire, notamment en accusant systématiquement réception de toutes les sollicitations citoyennes. Force est de constater qu'à l'heure actuelle, le système n'est pas encore au point. C'est pourquoi, dès le 1er janvier 2020, grâce à une collaboration avec IMIO, nous allons numériser l'ensemble des courriers entrants et sortants ainsi que les principaux courriels. Nous ne voulons plus que des courriers dorment des jours, des mois ou à vie sur un bureau. Cet investissement va nous permettre une distribution plus rapide de ceux-ci, un suivi des réponses et un archivage bien nécessaire.

2020 sera également le temps de la refonte draconienne du site Internet communal. Notre nouvel agent de communication va y mettre toute son énergie car le travail est gigantesque. Les deux grands avantages à terme du modèle de site choisi sont, premièrement, la possibilité pour les associations, les citoyens et les professions libérales d'actualiser eux-mêmes leurs données et, deuxièmement, la mise en place d'un agenda partagé de l'ensemble des événements de notre entité.

3. Nous souhaitons une commune propre.

Nous voulions appliquer la « tolérance zéro » sur les dépôts clandestins. Pour y arriver, nous avons augmenté, au maximum de ce que permet la circulaire budgétaire, la redevance pour les « versages sauvages ». En outre, en 2020, le temps de travail de notre agent constatateur, impliqué dans cette tâche, sera largement augmenté.

Grâce à notre voix au sein du Conseil d'administration de TIBI, l'intercommunale a prévu de lancer en 2020 une réflexion pour obtenir plus de flexibilité lors des passages aux Recyparcs. La piste étudiée permettra une plus grande flexibilité lors des jours les plus creux.

Concernant la diminution de la taxe communale sur les immondiées pour les ménages qui produisent moins de déchets, il faut être réaliste ! Ceci reste

impossible en 2020 suite aux augmentations des frais demandés par TIBI. Ainsi, dans le calcul du coût-vérité, TIBI augmente ses frais de traitement des ordures ménagères brutes de 30% et ses frais de gestion des Recyparcs de 5%. Dans une telle perspective, diminuer la taxe nous empêcherait de respecter nos obligations régionales. Cependant, même poussés dans le dos pour l'augmenter, nous refusons d'accroître cette taxe car les Bonsvillersois ont déjà consentis à des efforts importants. Dès lors, notre position étant de ne pas pénaliser les gens qui continuent à faire des efforts, c'est au niveau du service minimum pour les déchets résiduels qu'il y aura une révision.

Concernant le « zéro déchet », nous avons lancé en 2019, avec succès le défi « famille zéro déchet », auquel pas moins de 26 familles participent. Nous avons également approuvé la motion de l'opposition sur le zéro plastique dans l'administration communale. Nous avons décidé également de taxer à son maximum toutes les distributions publicitaires. En outre, le groupe de travail « transition écologique » se réunit depuis septembre 2019 et présentera un Plan de Transition Ecologique début 2020. Celui-ci reprendra, entre autres, une série d'actions positives pour tendre vers le « zéro déchet ».

4. Nous voulons une commune verte.

Avec l'objectif de planter 20.000 arbres sur la législature, notre majorité a placé la barre très haut. Le beau succès du chantier citoyen de ce mois de novembre 2019 a permis de répondre en partie à cet objectif. Il a, en effet, permis de planter plus de 4500 plants d'arbres et de haies. Cette expérience sera réitérée en 2020. En outre, les nouvelles impositions de charges d'urbanisme pour les grands promoteurs produisent leur premier effet : le promoteur du PCA de la Chapelle s'est engagé à planter une forêt primitive de 1500 arbres.

En outre, notre volonté reste de renforcer le maillage écologique sur notre entité. C'est pourquoi, une fiche de notre PCDR reprenant des parcelles communales a été proposée en lot 1 et comporte, par exemple, la création de ripisylves. La protection de la biodiversité sera également mise à l'honneur dans un chapitre important du Plan de Transition Ecologique.

Dans ce cadre, nous voulons travailler avec les agriculteurs. Dès lors, une commission communale agricole va être mise en place pour travailler sans tabou dans le respect des réalités de chacun.

Notons également que nous comptons activer au plus tôt la fiche PCDR liée au parc du château de Dobbeleer à Frasnes-lez-Gosselies afin de redonner vie à ce poumon vert en plein cœur des Bons Villers.

Concernant le chantier du chancre de l'ancienne pizzeria, nous souhaitons que 2020 puisse voir avancer ce dernier, suite à l'achat -en cours- de cette parcelle.

5. Nous voulons une commune bas carbone.

La commune compte tenir ses engagements pris dans le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC).

Avec le remplacement de l'ensemble de l'éclairage public par du LED, Ores et la commune ont donné un fameux coup d'accélérateur pour mettre fin aux lumières énergivores.

De plus, nous avons remporté un appel à projet qui va nous permettre d'acheter deux véhicules avec carburants alternatifs. Vu la vétusté de notre parc automobile, un budget annuel sera prévu, à l'extraordinaire, afin de changer les véhicules les plus polluants et vétustés.

2020 sera aussi l'année de l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie de nos bâtiments communaux. Pour y arriver, nous avons décidé de lancer un marché pour mettre en place un tiers investisseur.

2020 verra aussi se poursuivre notre politique d'isolation des bâtiments communaux. D'ailleurs, nous sommes en attente du résultat de l'appel à projet pour un dossier UREBA sur les écoles de Rêves, de Mellet et de Villers-Perwin.

En 2020, nous avons l'intention d'entamer une première expérience pilote au profit des citoyens et des associations. Nous allons lancer un marché afin d'organiser une centrale d'achat pour les Bonsvillersois. Via celle-ci, les habitants pourront placer des panneaux photovoltaïques, avec, comme conséquence de cette mise en commun, un service et un prix avantageux. En outre, nous comptons faire connaître à nos citoyens le service du « CREG Scan » qui permet de comparer facilement leur contrat énergétique avec l'offre actuelle du marché. Ce concept pourra permettre à certains d'économiser

plusieurs centaines d'euros par an en changeant plus régulièrement de fournisseurs.

En 2020, le CPAS, en collaboration avec la commune, organisera le salon de l'énergie au Complexe sportif. Ce sera l'occasion d'inviter nos citoyens à se pencher sur leur consommation et de leur proposer des solutions pour l'optimiser.

Nous invitons aussi les responsables politiques, le personnel communal et nos citoyens à montrer l'exemple notamment en compensant les émissions produites lorsque nous prenons l'avion. Ainsi, nous allons publier un article dans le bulletin communal afin de mettre en avant les voies fiables de compensations d'émission de CO2.

6. Nous voulons une commune proche des animaux.

En 2019, nous avons passé un marché avec une société afin de commencer la campagne de stérilisation des chats errants. En outre, un agent a été désigné afin de s'occuper du bien-être animal. Nous avons également répondu positivement aux demandes des amis des animaux sur notre commune en permettant, par exemple, d'organiser des balades groupées de chiens hebdomadaires sur notre territoire. 2020 verra aussi la possible création d'un caniparc à Frasnes-lez-Gosselies afin de pouvoir laisser nos chiens en liberté et en sécurité.

2020 devra accoucher d'un plan global sur le bien-être animal dans notre commune.

7. Nous voulons une commune en toute sécurité.

2020 sera consacrée au Plan Communal de Mobilité. En 2019, nous avons déjà approuvé la convention avec le Service Public de Wallonie afin qu'il s'occupe de lancer le marché. Le pré-diagnostic de mobilité devra être clôturé au plus vite, afin de lancer la procédure de désignation de l'opérateur privé chargé de rédiger notre plan. Ce dernier engendrera de nombreuses réunions citoyennes, village par village, autour de la mobilité.

En 2019, nous l'avions dit, la réduction de la vitesse sur l'entière de notre commune faisait partie des priorités. L'investissement consenti par notre zone de police a permis de se doter d'un deuxième radar répressif permettant ainsi de doubler le nombre potentiel de contrôles. Notre but est clair : diminuer la vitesse pour réduire le nombre d'accidents de roulage sur la commune (72 en 2018 avec 12 blessés) et augmenter le sentiment de sécurité des usagers faibles (piétons, cyclistes ...). Ce radar est, dès à présent, opérationnel.

En outre, grâce à la demande insistante des Bons Villers à la zone de police de répondre à l'appel du projet wallon sur les radars fixes, nous avons obtenu trois poteaux de radars répressifs (108.000 €) qui seront placés sur nos routes régionales (un à l'Avenue Stassart, n°18 à Mellet, deux sur la Chaussée de Bruxelles à Frasnes-lez-Gosselies près des n°538 et n° 73). Ceux-ci devraient être opérationnels en 2020.

De plus, la Wallonie a entendu l'appel de la commune en réservant, pour la première fois, un budget conséquent pour les routes régionales traversant notre territoire (1.500.000 € pour Chaussée de Bruxelles à Frasnes et 1.150.000 € pour la RN567 à Mellet). En outre, sur demande de la commune, la Wallonie a accepté d'organiser des ateliers citoyens pour entendre leurs avis et en tenir compte dans les différents aménagements. Une première de la part du SPW, à souligner.

A côté de ces radars répressifs, nous avons prévu au budget 2020 d'acheter 3 nouveaux radars préventifs qui viennent s'ajouter aux 5 radars déjà en notre possession. Notre but est d'augmenter le facteur dissuasif pour les conducteurs les plus imprudents, mais cela permettra aussi d'objectiver la mobilité.

A noter que la réouverture du rond-point et les aménagements sur l'ancienne Chaussée de Bruxelles semblent porter leurs fruits : la vitesse moyenne est réduite à 48km/h même si certains automobilistes atteignent, hélas encore, de tristes records de vitesse. Les bandes d'insertion demandées par la commune sur la nationale 5 semblent être très fonctionnelles pour sortir et entrer de Mellet.

Concernant le cadastre de nos voiries, c'est le nouvel agent technique recruté en 2020, au service travaux, qui en aura la charge.

Abordons maintenant la sécurisation aux abords des écoles. Nous avons mis l'accent en 2019 sur l'école du Vieux-Château à Mellet, sur l'école primaire de Villers-Perwin et sur l'Institut Sainte-Marie à Rèves. Ainsi, à Mellet, avec l'aide

des enfants de 6^{ème} primaire notamment, nous avons créé 2 rues scolaires, un dépose-minute, un nouveau trottoir, et sensibilisé les parents en organisant une opération « tous à pied à l'école ». A Villers-Perwin, la création du dépose-minute et la mise en œuvre d'un nouvel éclairage ont permis d'améliorer la mobilité et la sécurité. Ce dernier dispositif devra être complété en 2020, notamment par la réflexion sur l'élargissement de la zone 30 à Villers-Perwin. A Rèves, la réfection totale de la rue Jules Hoebeke, avec la création de trottoirs, d'un véritable quai de bus, de nouvelles places de parkings, trouvent un écho positif chez les usagers. Cependant, la mobilité lors des arrivées et des sorties de classes reste encore problématique. Ainsi, en 2020, notre réflexion se prolongera pour trouver d'autres alternatives dont, notamment, la création d'un dépose-minute supplémentaire.

2020 sera également consacrée à la sécurité autour d'autres écoles notamment, celle de la Communauté française à Frasnes-lez-Gosselies.

Une attention particulière sera aussi donnée, en 2020, à la sécurité des mouvements de jeunesse lors de leurs réunions.

Pour les voies lentes, en 2019, la liaison entre Frasnes-lez-Gosselies et Rèves ainsi que celle entre Mellet et Frasnes-lez-Gosselies ont été achevées. Pour cette dernière, il conviendra peut-être d'ajouter des éléments bloquants à certaines entrées des chemins de remembrement afin de faire respecter l'interdiction d'accès pour les voitures. A noter que 2020 sera consacrée aussi à un grand entretien des pistes cyclables existantes et à la mise en œuvre d'un plan trottoir. Le Collège compte également faire aménager les sentiers d'antan en concertation avec les agriculteurs et les chasseurs. Nous avons également décidé de mettre l'accent sur le marquage des zones 30 et 50. De plus, nous avons réservé un montant de 25.000 € à l'extraordinaire à investir dans des éclairages spécifiques pour les lieux fréquentés.

A côté de la sécurité routière, nous voulons augmenter le sentiment de sécurité générale. Pour ce faire, nous allons relancer, en 2020, les Partenariats Locaux de Sécurité qui permettront une collaboration citoyens-police sur des zones bien délimitées. De plus, une demande a été faite à la zone de police pour placer des caméras aux Bons Villers dans les lieux les plus appropriés.

Concernant les transports en commun, la commune des Bons Villers va bénéficier d'un nouveau Bonvibus. Nous en profiterons pour le rendre plus attractif en offrant la gratuité de transport et en revoyant ses parcours et

horaires. Nous souhaitons élargir son utilisation, notamment au bénéfice de nos écoles. Les transports des aînés sont maintenus.

Concernant la sécurité globale de la commune, le nouveau Collège a décidé, à côté de la coordinatrice PLANU, de s'adjoindre les services d'un tiers à partir d'avril 2020. Cette personne, engagée par la zone de police, viendra nous aider à respecter nos nouvelles obligations légales fixées par l'arrêté royal du 22 mai 2019. A noter qu'en cette fin d'année un exercice de déclenchement de notre Plan d'urgence communal a été mise en œuvre. 2020 sera consacré à actualiser notre plan d'urgence suite à l'arrêté royal et à mettre en place un plan d'urgence particulier pour le Collège Sainte-Marie à Rèves.

Concernant les périodes de verglas et de neige, un plan de déneigement a été rédigé en 2019. Il consiste à coordonner les mesures à prendre par la Commune et les citoyens lors d'un événement hivernal ! Pour la première fois, toutes ces mesures ont été écrites, clarifiées et elles sont disponibles pour tous.

En 2019, des solutions ont été trouvées avec l'agriculteur concernant les inondations de la rue Champ du Monceau à Villers-Perwin. Une partie de celles-ci devront être appliquées en 2020. En outre, les 3 bassins d'orage à Rèves ont été terminés par le Service Public de Wallonie. La commune a aussi décidé de dégager un montant de 50.000 € en 2020 afin de curer le ruisseau Sart Haut à Rèves. Nous serons attentifs aux endroits où les inondations sévissent encore, notamment en travaillant avec la cellule Giser.

En 2019, nous avons dégagé un montant de 50.000 € pour la maintenance de nos hydrants. En effet, ce travail n'avait plus été fait depuis 2013. De plus, 2019 a été consacrée à aider la zone de secours à trouver un terrain pour construire un poste avancé aux Bons Villers. Nous faisons le vœu que ce projet puisse aboutir afin que les Bonsvillersois jouissent du même service que les autres habitants de la zone.

En 2019, nous avons également, d'une part, terminé les gros travaux à la rue Jules Hoebeke et d'autre part, réasphalté la rue Helsen et certains trottoirs de celle-ci. 2020 sera consacrée à la mise en œuvre du subside obtenu dans le cadre du FRIC (Fonds Régional pour les Investissements Communaux). Celui-ci sera utilisé pour refaire la rue Vanbeneden à Frasnes, la rue Sart Haut à Rèves et la rue Hoover à Mellet. A côté de cela, il a été décidé d'investir annuellement sur fonds propre dans les voiries.

Notons également que nous avons reçu une promesse de subside de 180.000 € pour créer un espace propre pour les usagers lents à Rèves.

8. Nous souhaitons une commune associative.

2019 a été consacrée à la mise en place du groupe de travail « associations » et à la rencontre du secteur. Ainsi, un travail de fond a déjà été réalisé, notamment sur le règlement des locations de salle, sur leur prix, sur le type de matériels à acheter,... 2020 sera l'année du secteur associatif. En effet, le nouveau site Internet reprenant l'agenda culturel et le listing des associations sera opérationnel, l'achat de nouveaux matériels sera réalisé (podiums,...) et le règlement des locations de salle sera validé. En outre, pour 2020, nous souhaitons aider les comités des fêtes à organiser les prémices de jeux intervillages ainsi qu'un challenge de jogging dans chaque village. Sur base d'une demande de la commune, les comités de fêtes devront s'engager à donner l'eau gratuite pendant les festivités. Pour ce faire, la commune a prévu un budget pour l'achat d'une fontaine pour les différents événements.

2019 a été mise à profit pour trouver des solutions logistiques pour différentes associations. Ainsi, grâce à un partenariat entre la commune et l'Institut Sainte-Marie (ISM), les mouvements de jeunesse de Rèves disposent enfin des locaux. En novembre, nous avons mis à disposition 3 containers qui seront chauffés et reliés à l'électricité sur un terrain de l'ISM. En plus, un local supplémentaire sera mis à disposition par l'ISM. Au vu du succès footballistique de la RESF, la commune a mis à sa disposition deux containers pour y ranger son matériel afin de libérer des vestiaires. De plus, nous avons mis à disposition deux garages, respectivement au Comité des fêtes de Frasnes, et à l'ASBL Saint-Vincent de Paul. Notre but en 2020 visera à augmenter les espaces logistiques offerts au secteur associatif.

Au printemps 2020, le « Village des Assoc's » verra le jour. Cette journée événementielle et festive permettra de faire connaître notre tissu associatif à nos citoyens.

2019 a permis aussi de redynamiser le village de Wayaux grâce à la mise à disposition structurelle de la Maison de village à l'ASBL Wawa qui coordonne des dizaines de nouvelles activités en son sein.

2020 verra également se construire la maison de village de Villers-Perwin avec des espaces pour les mouvements de jeunesse et des lieux de rangement, notamment pour le comité des fêtes. Pendant le temps des travaux (1 an), les mouvements de jeunesse seront accueillis dans cinq préfabriqués communaux, dans la prairie d'en face.

A noter que grâce à l'appui de notre service de cohésion sociale, la commune et les associations ont remporté plusieurs appels à projets (C'est ma ruralité pour Wayaux, Frasnes et Rèves par exemple)

9. Nous souhaitons une commune intergénérationnelle.

Nous l'avions annoncé : nous voulions recréer une offre d'accueil de la petite enfance à Wayaux. Nous l'avons fait ! Ainsi, une nouvelle structure de co-accueillante est née. A partir de janvier, 4 ETP enfants supplémentaires devraient être ajoutés en complément des 4 ETP enfants déjà présents.

En outre, notre volonté d'augmenter le nombre de places pour nos bambins devrait être rencontrée grâce à la réforme mise en œuvre en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ainsi, nous nous sommes portés candidats, d'une part, pour que la crèche de Mellet puisse accueillir 21 ETP enfants (au lieu de 18) moyennant différents travaux et d'autre part, pour que la crèche de Frasnes puisse recevoir 35 ETP enfants (au lieu de 33).

A noter que 2019 a également été consacrée à régler de gros problèmes d'organisation et de personnel au sein de nos crèches communales. Ainsi, grâce au recrutement d'une nouvelle directrice de crèche mais également d'une nouvelle infirmière, une procédure d'inscription transparente a été rédigée, les horaires de nos puéricultrices ont été objectivés, les problèmes de facturation ont été réglés, les formations ont été planifiées et les exercices incendies réalisés.

En 2020, la commune reste attentive à tous les appels à projets que la Communauté française lancerait pour créer de nouvelles places. En outre, il faudra veiller à répondre aux besoins en matière d'accueil de la petite enfance à Villers-Perwin car, à court terme, un manque d'accueil se fera sentir. Pour rappel, notre volonté reste de maintenir et de renforcer l'offre dans chaque village. C'est pourquoi, nous comptons, moyennant l'accord de la CLDR, faire

un investissement stratégique à Villers-Perwin dans le cadre du PCDR afin d'y intégrer une accueillante.

Concernant le Conseil consultatif des enfants, il sera créé en 2020 au départ de nos écoles communales et celle des autres réseaux. Les membres seront élus parmi les 5^{èmes} et 6^{èmes} primaire. Un budget sera réservé à cet égard.

Concernant le Sport, le service de cohésion sociale a été chargé, en 2020, de développer une politique sportive aux Bons Villers. Au niveau des investissements au sein du Complexe sportif, l'année 2019 a été consacrée à mettre en place un modèle économique qui permette de soutenir les gros investissements précédents, notamment les deux terrains de football. Pour la première fois, une trajectoire budgétaire a été concoctée et un plan masse a été réalisé. Arrêtons de penser à des investissements isolés et ayons une vue globale. Ainsi, il est prévu de construire une piscine d'apprentissage pour permettre à tous les élèves de notre territoire d'apprendre à nager. Celle-ci sera réalisée par un promoteur privé, sélectionné suite à une mise en vente publique. Ce projet n'engendrera aucun frais ni pour la commune ni pour la RCA. Les travaux devraient commencer en 2020. En outre, une plaine de jeux sera construite dans l'enceinte du Complexe sportif. 2020 permettra de finaliser le dossier pour l'envoyer à Infraspport. Nous comptons également acheter des terrains derrière le Complexe via des subsides PCDR afin de créer une espace polyvalent (parkings, village du sport,...). 2020 verra aussi naître le paddle et la pétanque. En outre, le dossier de l'élargissement de la cafétéria et de la création d'un tennis couvert sera à l'ordre du jour en 2020.

Concernant nos écoles communales, le Collège et le Directeur général ont rencontré en 2019 l'ensemble des professeurs afin d'établir un plan d'actions pour chaque école. Celui-ci reprend leurs desideratas en termes d'investissements (notamment achats de mobiliers) et de fonctionnement. Ainsi, notre but premier est de maintenir la qualité d'enseignement et l'aspect humain de nos écoles. Pour ce faire, nous souhaitons modifier les critères d'inscription pour l'ensemble de nos écoles afin notamment de limiter le manque d'espaces dans celles-ci. En outre, même si l'amiante ne présente pas un danger direct pour la santé des enfants et du personnel, nous mettrons tout en œuvre en 2020 pour retirer une fois pour toutes celle-ci de nos écoles. De plus, l'obligation de réaliser les exercices incendies sera respectée. A noter que nous allons réaliser deux nouvelles classes à l'école du Vieux Château de

Mellet. Celles-ci pallieront au manque de place au sein de cette implantation. En 2019, nous avons terminé les plans pour refaire les toilettes du Vieux-château et il est prévu de rénover celles de Wayaux en 2020. Un budget est aussi prévu pour vérifier le bon état et la sécurité de l'ensemble des plaines de jeux de notre territoire. A noter qu'un budget est prévu à l'ordinaire pour acheter du nouveau mobilier pour nos écoles.

Concernant les aînés, nous avons organisé en 2019 de nombreuses activités très prisées (jubilés, goûters, soupers, voyages,...). Ces activités seront évidemment maintenues l'an prochain.

10. Nous souhaitons une commune rurale.

Nous nous étions engagés à mettre en valeur le savoir-faire de nos artisans, nos producteurs,... Ainsi, le bulletin communal leur réserve une tribune de deux pages dans chaque numéro. En 2020, avec le nouveau site Internet, chaque profession de notre territoire aura l'opportunité de s'y encoder afin de créer un répertoire actualisé en permanence. La dernière actualisation datant de 2014 ! En 2020, la commune compte lancer un marché du terroir dans un lieu avec un certain prestige, suivant le modèle de celui de « Fleurus en transition. Le but : réunir entre mai et octobre des artisans et des producteurs locaux. Ces événements seront accompagnés d'animations. Nous souhaitons d'ailleurs collaborer avec le GAL sur ce thème.

D'ailleurs, 2020 sera consacrée à modifier les fiches du GAL. A noter qu'en 2019, la brochure mettant en avant les producteurs locaux du territoire du GAL a été largement diffusée.

En 2019, nous avons soutenu la mise en place de la monnaie locale « Carol'or ». Pour les taxes et règlements, la commune a décidé de protéger au maximum les PME bonsvillersoises et de ne pas faire augmenter leurs charges.

En 2020, pour favoriser la création d'une communauté de services, nous allons organiser les « petits déjeuners des professions libérales, des indépendants,... ». Le but étant de créer du lien, de faire naître un réseau et de favoriser la consommation de produits et services locaux.

En 2019, nous avons reçu un subside de 10.000 € pour organiser la mise en valeur de notre petit patrimoine. 2020 verra la mise en œuvre de ce subside.

Nous nous étions engagés à maintenir le caractère rural de notre commune et de contenir les appétits expansionnistes des promoteurs. Ainsi, tous les projets immobiliers de grande ampleur font l'objet de réunions citoyennes. Suite à un contact avec le fonctionnaire délégué, nous avons également proposé de revoir à la baisse les densités prévues dans le schéma de structure communale. En 2020, la CCATM et le Conseil communal devront s'approprier ce dossier. En outre, la mise en œuvre du Guide d'urbanisme communal permettra également d'atteindre ce but. Nous souhaitons souligner que le projet Lixon a, à ce stade, été largement réduit en termes de densité grâce à la prise en compte des avis des citoyens présents lors des différents ateliers. En outre, nous sommes encore loin du dénouement dans ce dossier, au vu des négociations en cours autour des charges d'urbanisme exigées par la Commune à Lixon.

Concernant le projet de la rue de Givron à Frasnès, les négociations sont toujours en cours avec le promoteur pour qu'il tienne compte des nombreux avis émis par les citoyens.

Concernant la Maison médicale de Frasnès-lez-Gosselies, le transfert du subside obtenu pour attirer un médecin à Wayaux a enfin été accepté par le Service Public de Wallonie. Ainsi, l'idée est de créer une annexe à la Maison médicale existante. Elle pourra alors accueillir un 4ème médecin généraliste. Pour ce faire, la commune et la Maison médicale travaillent de concert. Depuis fin 2019, la commune gère l'ensemble du dossier au vu de sa complexité (marchés,...). La question du déménagement se pose pendant la période des travaux (entre 6 mois et 1 an) et n'est pas encore résolue. Nous craignons, en effet, que les médecins s'installent ailleurs en attendant et qu'ils ne reviennent dès lors pas. A la demande de la Maison médicale, il serait souhaitable de trouver un endroit provisoire pour accueillir l'équipe au complet. La solution consisterait en un achat stratégique à Villers-Perwin dans le cadre du PCDR. En outre, à terme, nous souhaiterions que cette maison puisse devenir une antenne de la Maison médicale et qu'elle puisse accueillir notamment deux médecins supplémentaires. Notons qu'une série de médecins prennent leur pension et que le défi d'attirer cette profession sur notre territoire reste primordial. Cette maison servira également à créer un espace pour une accueillante d'enfants. Cet achat stratégique devra faire l'objet d'une concertation avec la CLDR.

2019 a permis de donner un coup d'accélérateur à la rédaction du Plan Communal du Développement Rural (PCDR). Ce dernier devrait être approuvé par le Gouvernement wallon début 2020.

11. Nous souhaitons une commune où se loger.

Force est de constater que le prix des maisons aux Bons Villers ne cesse d'augmenter. Malgré la réservation des logements du PCA de la Chapelle aux Bonsvillersois, il faut avouer que ce mécanisme n'a pas vraiment porté ses fruits. En effet, seule une poignée de Bonsvillersois sont devenus propriétaires ! En 2020, il conviendra d'être plus créatif pour les charges d'urbanisme avec les promoteurs afin de permettre qu'une partie des logements soient vendus à un prix préférentiel aux Bonsvillersois. Ces charges viendront s'ajouter à nos demandes de création de logements communaux.

La commune a décidé, en 2019, de maximaliser les subsides liés au Château de Dobbeleer en y créant 24 logements abordables. Ce mécanisme, s'il est approuvé par le Gouvernement wallon, permettra à la commune de gagner 330.000 € de subsides supplémentaires et de ne pas perdre les 300.000 € de subsides obtenus en 2012 et 2013, mais qui n'ont jamais été activés.

La commune met également beaucoup d'espoir dans la nouvelle Déclaration de la politique régionale qui vise à créer des milliers de logements car, actuellement, les 43 logements de la cité du Champ du Roux gérés par la société des Jardins de Wallonie sont à l'arrêt en attendant des budgets régionaux. En 2019, le travail réalisé par l' AIS Prologer a permis de trouver plusieurs logements pour des Bonsvillersois.

2019 a été également l'occasion de dresser l'inventaire de toutes les propriétés communales. Ce dernier nous permet d'envisager l'avenir que nous pourrions donner à chacune d'entre elles.

2020 sera aussi l'année de l'équité fiscale. Ainsi, suite à un partenariat avec la Province, notre territoire fera l'objet d'une actualisation de la matrice cadastrale à l'instar des autres communes du Hainaut, afin qu'il règne une équité entre les contribuables Bonsvillersois et, notamment, ceux dont le logement est encore considéré comme sans confort (toilettes extérieures, pas de chauffage,..)! A noter que, dans le cadre de sa réflexion sur les taxes et

redevances, la Commune a décidé de ne pas toucher aux centimes additionnels de l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) ni à ceux du Précompte Immobilier (PRI).

Notons également que nous avons décidé d'augmenter les taxes pour les bâtiments inoccupés.

Conclusion

A la lecture de cette Note de Politique Communale, nous espérons que vous avez pu vous rendre compte du travail constructif réalisé au quotidien par nos équipes. Nous voudrions profiter de cette tribune pour remercier le personnel communal pour tout le travail réalisé cette année. Le travail reste énorme et tout n'est pas parfait, mais nous sommes convaincus que Les Bons Villers est une commune où il fait bon vivre et au vu des résultats positifs obtenus durant l'année écoulée, 2020 ne dérogera pas à cette maxime !

Que 2020 soit également, pour vous et vos proches, une année de projets épanouissants...